

COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Sainte-Adèle, le 27 novembre 2009

15^e LANCEMENT DU FESTIVAL DES JEUNES MUSICIENS DES LAURENTIDES

TREMPLIN INCONTOURNABLE POUR LES AMATEURS DE MUSIQUE

★

Lors d'un point de presse, les membres du Comité de musique de la Fondation des arts des Laurentides ont annoncé le lancement du **15^e Festival des jeunes musiciens des Laurentides Uniprix Desjardins**. Ce **festival** permet aux jeunes mélomanes des niveaux primaire, secondaire, collégial et universitaire des Laurentides de présenter deux pièces musicales de leur choix devant le public et les membres du jury présidé par **Raymond Sealey**, musicien professionnel et ancien directeur général de CAMMAC et de l'ensemble I Musici de Montréal. Des auditions ouvertes au public se tiendront à la **Chapelle St-Bernard de Sainte-Adèle du 8 au 11 avril 2010**. Plus de **8000 \$ en prix et bourses** seront octroyés cette année encore aux finalistes.

Jacques Morin, administrateur de la Fondation des arts des Laurentides, à l'origine de la création de la concentration musique à la Polyvalente Curé-Mercure, accompagné des membres du Comité de musique et de la coordonnatrice générale, **Nathalie Nadeau**, ont tenu à rencontrer les directions des cinq commissions scolaires des Laurentides dans chacun des territoires pour y présenter les nouveautés du Festival. Le **Comité commandites et dons Desjardins des Laurentides** et **Uniprix**, fidèles partenaires, se sont à nouveau associés à l'évènement qui s'est fait connaître au fil des ans pour son sérieux et son ambiance conviviale, et est devenu un véritable tremplin pour tous les jeunes amateurs de musique.

[À qui s'adresse le concours ?](#)

Le Festival est le seul concours destiné aux jeunes musiciens étudiant ou résidant sur l'ensemble du territoire des Laurentides. Comme chaque année, le Festival accueille les solistes (cordes, bois, vents, cuivres, percussions, voix), les ensembles dont le nombre de musiciens a été élevé à 25 cette année, et les chorales composées de 15 à 150 participants (et non plus 100 comme par le passé). Le Festival offre également la catégorie composition musicale ouverte à tous les musiciens sans distinction d'âge.

[Nouveautés 2010](#)

Cette année, seuls les récipiendaires des grands prix des niveaux primaire et secondaire des années précédentes pourront se représenter. Au niveau des ensembles, le comité organisateur a décidé d'augmenter le nombre de participants afin de permettre à un



plus grand nombre de musiciens et choristes de participer. Par ailleurs, la durée maximale des deux pièces présentées par les solistes est désormais de 15 minutes, ce qui est largement suffisant pour que les juges puissent évaluer le niveau du participant. Léger changement dans la dotation pour les solistes de niveau collégial et universitaire : plutôt qu'une semaine de camp, ils se verront offrir une bourse en argent. Rappelons que l'édition 2009 a reçu 520 musiciens !

Grands principes du Festival

Pré-inscription : les participants, référés par un professeur de musique, devront s'inscrire **avant le 29 janvier 2010**. Le **formulaire informatisé** sera disponible sur le site www.fondationdesarts.com à partir du **14 décembre 2009**.

Sélection des œuvres : le choix des pièces musicales devra être communiqué **au plus tard le 26 février 2010**.

Ordre d'apparition : les jeunes sont classés selon le nombre d'années d'étude de l'instrument présenté, dans leur niveau scolaire.

Répertoire et catégories : les pièces seront extraites du répertoire classique, jazz, musique traditionnelle et musiques du monde. La catégorie composition musicale est ouverte à tous les niveaux, à condition d'être présentée sous la forme de deux œuvres de caractère contrasté, avec partitions comme pour les autres catégories.

Soirée de concert : les élèves des niveaux secondaire 5, collégial et universitaire présentent leurs pièces musicales dans un concert prévu le samedi soir, ouvert au grand public.

Prix et médailles

Chaque participant sera évalué par les membres du jury, des musiciens professionnels qui lui donneront leurs commentaires écrits. Chacun recevra une **médaille d'or, d'argent ou de bronze**, selon sa performance. L'important est que le participant s'évalue, chaque année, par rapport à lui-même. Cette année encore, plus de **8000 \$** en prix et bourses seront offerts aux lauréats. Les grands prix recevront une semaine de stage estival dans des centres musicaux. Parmi ceux-ci, mentionnons : **Camp musical Cammac, le Camp musical des Laurentides, le Camp musical de Lanaudière, le Camp musical d'Asbestos, le Camp musical du Saguenay-Lac-St-Jean et le camp musical du Domaine Forget.**

Le Festival... un tremplin vers Trans'Arts

Les lauréats de chaque niveau seront invités par le jury à participer au **concert gala** de la Fondation le **2 mai 2010**. Certains lauréats pourraient également être choisis pour effectuer des prestations semi-professionnelles au cours de l'année puisque le programme **Trans'Arts** de la Fondation propose chaque année à des jeunes des contrats auprès d'organismes et festivals reconnus. En 2009, **plus de 30 contrats** ont été honorés par des jeunes qui ont eu la chance de livrer des prestations aux quatre coins des Laurentides.



Dès le 1er décembre, les formulaires d'inscription ainsi que le règlement pourront être téléchargés sur le site www.fondationdesarts.com. Renseignements : Nathalie Nadeau
450 228 1919.

- 30 -

Source : Nathalie Nadeau : 450 228 1919

RAPPEL DES DATES IMPORTANTES

15^e FESTIVAL DES JEUNES MUSICIENS DES LAURENTIDES CALENDRIER

Envoi de la fiche d'inscription	29 janvier 2010
Envoi du choix des pièces musicales	26 février 2010
Festival – concours :	
♫ Auditions chorales et solistes chant	Jeudi 8 avril de 9h à 17h
♫ Auditions ensembles	Vendredi 9 avril de 9h à 17h
♫ Auditions solistes	Samedi 10 avril de 8h à 17h
♫ Auditions solistes secondaire 5, collégial et universitaire	Samedi 10 avril de 19h à 21h
♫ Auditions solistes	Dimanche 11 avril de 13h à 17h
Concert gala	Dimanche 2 mai de 14h à 17h

À noter que, selon le nombre des inscriptions, les auditions des solistes pourront terminer plus tardivement.

